

PROCES-VERBAL - version anonymisée
du CONSEIL D'ECOLE de l'école élémentaire
de Valloire-sur-Cisse
7 novembre 2023

Étaient présents à la réunion :

Qualité / fonction	Nombre
Représentants des parents d'élèves de l'école.	7
Maire déléguée de Chouzy/Cisse (en charge des affaires scolaires à la mairie de Valloire/Cisse).	1
Maire adjointe chargée de l'Action sociale, de la Culture et de la Jeunesse (Valloire/Cisse), membre de la commission scolaire.	1
Enseignants de l'école élémentaire de Valloire/Cisse.	6
Enseignant spécialisé à dominante pédagogique – RASED de secteur (Ecole élémentaire de Veuzain/Loire).	1

Étaient excusés :

Qualité / fonction
Monsieur l'I.E.N. de la circonscription de Blois 5
Une représentante des parents d'élèves de l'école.
Madame la psychologue de l'éducation nationale – RASED de secteur (Ecole élémentaire de Veuzain/Loire).

Ordre du jour :

- 1/ Présentation des membres du Conseil d'école.
- 2/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 13 juin 2023
- 3/ Résultat des élections des représentants des parents d'élèves du 13 octobre 2023 (et mode de vote pour les élections d'octobre 2024).
- 4/ Constat des effectifs de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse.
- 5/ Vote du nouveau règlement intérieur de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse (avec en annexe : *la Charte de la laïcité*).
- 6/ Informations relatives à la sécurité de l'école (Exercices d'évacuation et PPMS).
- 7/ Présentation du registre « Santé et Sécurité au Travail » (SST) de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse.
- 8/ Présentation du R.A.S.E.D de secteur (Ecole élémentaire de Veuzain-sur-Loire).
- 9/ Présentation des projets de classe pour l'année scolaire 2023/2024 (projets, sorties, interventions...).
- 10/ Bilan financier de la coopérative scolaire.
- 11/ Ambiance thermique dans les classes et projet d'aménagement de la cour de récréation.
- 12/ Questions des représentants de parents d'élèves.

Décisions :

Point n°1 : Présentation des membres du Conseil d'école.

Secrétaire de séance : une enseignante

Point n°2: Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 13 juin 2023.

Aucune remarque sur le procès-verbal diffusé en juin dernier.

Point n°3: Résultat des élections des représentants des parents d'élèves du 13 octobre 2023 (et mode de vote pour les élections d'octobre 2024).

Les dix parents d'élèves candidats de la liste APEGC sont élus : 5 titulaires et 5 suppléants. Le taux de participation est de 33,70 % (taux de 42,47% en octobre 2022).

Est voté à l'unanimité le principe d'un vote uniquement par correspondance lors des élections d'octobre 2024.

Point n°4 : Constat des effectifs de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse (et répartition dans les cinq classes).

La répartition à la rentrée de septembre 2023 des 112 élèves est la suivante :

Classe	CP/CE1 B	CP/CE1 A	CE2	CM1	CM2
CP	15	14			
CE1	8	9			
CE2			21		
CM1				25	
CM2					20
Total	23	23	21	25	20

La répartition proposée lors de la dernière réunion du Conseil d'école de l'année scolaire précédente a été modifiée après concertation avec l'équipe enseignante de l'école maternelle.

Pour la rentrée de septembre 2024, il est prévu la scolarisation de 19 élèves de CP. La répartition comprendra au moins une classe à double-niveau, compte-tenu du nombre important de CE1.

Point n°5 : Vote du nouveau règlement intérieur de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse (avec en annexe : la Charte de la laïcité).

Un règlement (avec un ajout par rapport à celui de l'année scolaire 2022/2023 au point 2.2) est proposé. Ce texte et la *Charte de la laïcité* ont été adressés par voie électronique avant la réunion pour que chaque membre puisse en prendre connaissance. Le règlement est fondé sur le règlement départemental type (version 2021). Le règlement est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil d'école.

Il sera adressé par courriel aux familles et mis en ligne sur le site Internet de l'école ; pour les familles n'ayant pas accès à Internet, une version papier du règlement sera donnée sur simple demande.

Un « accusé de lecture », à signer par chaque parent, est soumis aux familles des élèves afin de savoir s'ils ont bien pris connaissance du règlement et de la *Charte de la laïcité*.

Point n°6 : Informations relatives à la sécurité de l'école (Exercices d'évacuation et PPMS).

Un exercice d'évacuation « incendie » a été effectué le 6 octobre 2023. Au moins un autre exercice sera effectué au cours de l'année scolaire 2023/2024.

Un exercice de mise en sûreté sera effectué en novembre 2023 pour tester le PPMS AI (Plan Particulier de Mise en Sûreté – Attentat Intrusion) de l'école et un exercice relatif au PPMS RM (Risque Majeur) sera réalisé au cours de l'année scolaire.

Chaque exercice fait l'objet d'une fiche de retour d'expérience adressé à l'assistant de prévention de la circonscription. Le but de ces exercices est de faire acquérir progressivement aux élèves une culture du risque.

Point n°7 : Présentation du registre « Santé et Sécurité au Travail » (SST).

L'école dispose d'un registre « Santé et Sécurité au Travail » :

- cela concerne toutes les personnes fréquentant habituellement ou occasionnellement les locaux de l'école (personnel ou parent d'élève)
- son but : noter les observations ou problèmes concernant des événements dangereux (accidentels ou relatifs à la santé), les risques d'événements dangereux et/ou l'amélioration des conditions de travail.
- le registre est présent dans le bureau de direction de l'école élémentaire. Il se présente sous forme d'un livret contenant des fiches intitulées « Relevé d'observation ou de problème ». Chaque fiche comporte trois parties : une partie « observation relevée ou problème posé », une partie « mesures conservatoires » et une partie « mesures pour résoudre le problème ».

Ce registre est accessible dans le bureau de direction de l'école.

En cas de problème constaté par un parent d'élève, un échange verbal avec l'équipe enseignante est bien sûr souhaité pour tenter de le résoudre rapidement.

Point n°8 : Présentation du R.A.S.E.D de secteur (Ecole élémentaire de Veuzain-sur-Loire).

Le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Élèves en Difficulté) de secteur a pour école de rattachement l'école élémentaire de Veuzain/Loire. Il est composé d'une psychologue de l'éducation nationale et d'un enseignant spécialisé à dominante pédagogique (maître E)

Le RASED est sollicité par les enseignants puis un accompagnement ou/et un bilan des élèves concernés peut être réalisé(s), notamment avec la psychologue après un rendez-vous et l'accord de l'ensemble des responsables légaux. L'intervention du maître E ne nécessite pas d'accord parental. Mais dans tous les cas, les familles sont ensuite informées du travail effectué avec les élèves. Des demandes ont été effectuées à ce stade de l'année scolaire.

A noter aussi que la psychologue peut venir observer un ou plusieurs élèves en classe et peut aussi effectuer un bilan dans le cadre d'une orientation adaptée en fin de CM2.

A ce jour, il n'y a pas d'enseignant(e) spécialisé(e) à dominante relationnelle au sein du RASED de l'école élémentaire de Veuzain/Loire.

Point n°9 : Présentation des projets de classe pour l'année scolaire 2023/2024 (projets, sorties, interventions...).

- Ecole :
 - Projet territorial sur le thème de l'alimentation en partenariat avec le restaurant scolaire des écoles de Valloire/Cisse ; intervention d'une nutritionniste sur différents thèmes (le pain, les betteraves, les légumes, les légumes secs, etc) pour les élèves des 5 classes au cours de l'année scolaire.
 - Une intervention en éducation musicale est effectuée tous les jeudis, pour les élèves des cinq classes. Le thème des chants retenu cette année est ce lui de « l'alimentation ».
 - En EPS, projet d'organisation d'un cross en décembre 2023 (Partenariat avec l'AJBO).
 - Natation : les élèves des 5 classes se rendront à l'*Agl'eau* (Blois) pour un cycle de 10 séances (entre décembre 2023 et février 2024 pour les classes de CE2 et CM2, et entre mars et juin 2024 pour les classes de CP/CE1 et CM1).
 - Une intervention en gymnastique est à l'étude (pour les périodes 3 et 4).
- CM2 :
 - 13 octobre 2023: représentation musicale à la *Halle aux grains* de Blois.
 - 28 novembre : intervention d'une nutritionniste dans le cadre du projet territorial sur le thème de l'alimentation (intervention n°2 : 6 février 2024).
 - 25 janvier 2024 : animation « Sensibiliser les élèves des écoles élémentaires au risque inondation » avec l'*Observatoire Loire* de Blois.
 - 26 mars : Sortie au Centre Départemental d'Éducation Routière (CDER) de Blois ; travail sur le thème du cycliste.
 - Entre janvier et avril 2024, intervention d'une plasticienne (Travail en arts visuels).

- en cours d'organisation : Permis Internet & prévention du cyberharcèlement (Partenariat avec la Gendarmerie nationale); programme Oscar (9 séances d'une heure pour travailler différentes compétences psychosociales, avec une thématique spécifique à chaque séance : l'esprit critique, communiquer, faire un choix, résoudre un problème, les écrans, les émotions, l'empathie, l'estime de soi et les drogues ; les séances sont programmées entre janvier et mai 2024 et sont animées pour 5 d'entre elles par une intervenante de l'association Oppelia-VRS 41) ; sorte en vélo en mai/juin 2024 (en lien avec le projet « alimentation »).
- CM1 :
 - 13 octobre 2023: représentation musicale à la *Halle aux grains* de Blois.
 - 27 novembre : Sortie au CDER de Blois ; travail sur le thème du cycliste.
 - Intervention en partenariat avec la SNCF sur le thème « Être citoyen dans les transports en commun » en cours d'organisation (Janvier / février 2024).
 - Projet artistique avec comme aboutissement une exposition à l'*Atelier 6* les 8/9 juin 2024.
- CE2 :
 - 13 novembre 2023 : visite à la ferme de la Guilebardière à Monthou/Bièvre (avec les élèves de GS) ; une seconde visite sera effectuée ultérieurement.
 - 17 novembre : spectacle à la *Halle aux grains* dans le cadre du festival BD Boum (Blois) en prolongement du travail effectué en CE1 en 2022/2023 (prix de *La Ligue de l'enseignement*).
 - Projet de visite à *ArchéoVillage* à Saint-Laurent-Nouan.
- CP/CE1 B :
 - Des sorties régulières « Ecole dehors » sont effectuées les lundis pour travailler hors les murs des compétences scolaires et la coopération, pour marcher et découvrir l'environnement proche.
 - Une sortie en vélo en juin 2024 est à l'étude actuellement.
- CP/CE1 A :
 - Des sorties régulières « Ecole dehors » sont effectuées les mardis pour travailler hors les murs des compétences scolaires et la coopération, pour marcher et découvrir l'environnement proche.
 - Entre janvier et avril 2024, intervention d'une plasticienne (travail en arts plastiques sur le thème de la forêt).
 - Juin 2024 : une sortie en vélo est à l'étude, de même qu'une sortie au muséum d'Histoire naturelle de Blois. En partenariat avec le *Syndicat mixte du bassin de la Cisse*, un atelier pêche avec la fédération départementale de pêche est aussi à l'étude.

A noter que dans le cadre du plan de la journée de lutte contre le harcèlement à l'école (9 novembre 2023), les élèves de CE2, CM1 et CM2 seront invités à remplir un questionnaire d'autoévaluation anonyme pour permettre une analyse du climat de classe et faciliter la prévention, voire la détection, de situations de harcèlement.

A noter aussi l'arrivée à l'école le 6 novembre d'une personne assurant une mission de Service Civique jusqu'à fin juin 2024. Ses missions peuvent être d'accompagner une sortie scolaire, assister les enseignants pendant les temps de classes (activités sportives - artistiques - scientifiques) pour la préparation du matériel et sa remise en état, accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un élève, accueillir des élèves en BCD, accompagner un groupe en lecture autonome.

Point n°10: Bilan financier de la coopérative scolaire.

Bilan des comptes de la coopérative scolaire pour l'exercice 2022/2023 :

- Dépenses : 7 216,87 €
- Recettes : 8 348,82 €
- Résultat de l'exercice 2021/2022 : + 1 131,95 €
- Solde au 31/08/2022 : 6 366,13 €

Les comptes, vérifiés par l'OCCE du Loir-et-Cher, sont consultables à l'école, sur demande.

Le directeur remercie au nom de l'équipe enseignante l'APEGC pour le don effectué suite à la brocante organisée le 8 octobre 2023.

Il précise aussi que la très grande majorité des transports en bus est financée par la municipalité de Valloire-sur-Cisse et remercie madame la maire.

Point n°11 : Ambiance thermique dans les classes et projet d'aménagement de la cour de récréation.

La problématique de la chaleur dans les classes lors du mois de septembre dernier est évoquée

Un devis pour des filtres placés sur les fenêtres a été validé et la pose sera effectuée dès que possible par l'entreprise mandatée. La question de rideaux dit « thermiques » est abordée ; madame la maire prend note de la demande et répond que cela sera étudié. Une représentante des parents d'élèves évoque aussi la pose de stores extérieurs le long des fenêtres.

Il est à noter que la municipalité a fourni des ventilateurs à l'école en juin dernier.

Le projet d'aménagement de la cour de récréation, ayant pour but de diminuer les températures dans les classes lors d'épisodes de forte chaleur, progresse. Le projet, proposé par le CAUE, est de désimperméabiliser une partie de la cour en enlevant 35% du bitume et l'aménager par la plantation de végétaux (notamment le long des murs exposés au sud) et l'installation de pergolas recouvertes de végétaux. La municipalité va faire appel à un concepteur pour établir un pré-projet qui sera soumis à un appel d'offres auprès de paysagistes.

Point n°12 : Questions des représentants de parents d'élèves.

Aucune question n'a été transmise aux représentants des parents d'élèves.

Une parent d'élève sollicite, à titre personnel, l'organisation d'une kermesse permettant aux parents de se retrouver à l'école lors d'un moment convivial. Le directeur répond que cela sera discuté avec l'équipe enseignante.

Prochaine réunion du Conseil d'école : mars 2024

Signature du Directeur